

*Actes des*

Rencontres lyonnaises  
des jeunes chercheurs  
en linguistique historique

*Édités par*

Timothée PREMAT

Ariane PINCHE

 Diachronies  
Contemporaines

PREMAT, Timothée & PINCHE, Ariane (dir.) (2019). *Actes des rencontres lyonnaises des jeunes chercheurs en linguistique historique*. Lyon : Diachronies contemporaines, 70 p.

DOI : [10.5281/zenodo.3462309](https://doi.org/10.5281/zenodo.3462309)

# Entre ancien et moyen français : le traitement de l'*Ovide moralisé*

Prunelle DELEVILLE

Université Lumière Lyon 2 (CIHAM UMR 5648)

Université de Genève (FNRS)

## Résumé

L'*Ovide moralisé* en vers, dont le témoin le plus ancien date environ de 1315-1320, se situe au tournant de l'ancien et du moyen français. Au sein de cette tradition manuscrite, nous nous proposons d'étudier une famille de représentants plutôt tardive (toute fin du XIV<sup>e</sup> siècle, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle). Cette rédaction porte les traces d'un état textuel ambivalent : elle rend compte de traits pourtant désuets en même temps qu'elle témoigne de l'incompréhension de certains mots ou de la déliquescence de certaines formes. Nous nous proposons alors de nous concentrer sur les innovations sémantiques et métriques que ce groupe de copies apporte à l'histoire de la langue ancienne.

**Mots-clés :** Tradition textuelle ; innovation sémantique ; métrique.

**DOI :** 10.5281/zenodo.3464468

## Introduction

L'*Ovide moralisé* constitue la première traduction en français des *Métamorphoses* d'Ovide. Elle voit le jour au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Son auteur anonyme fait suivre le récit de chaque métamorphose d'une série d'interprétations allégoriques concrètes (physiques, historiques), morales et spirituelles. La tradition manuscrite de l'*Ovide moralisé* se compose d'une vingtaine de manuscrits et s'étend sur plus d'un siècle (Baker et al., 2018). Le premier témoin que nous ayons conservé date de 1315-1320 et le dernier de 1480. La copie la plus ancienne, nommée *A1* dans le stemma, est probablement la plus proche du sub-archétype. En raison de sa date d'écriture, ce texte se situe au tournant de l'ancien et du moyen français, et rend compte de deux états de la langue. Cette particularité linguistique a déjà été étudiée par Y. Greub et T. Städler (2018). Ils ont aussi montré combien le vocabulaire de cette première version est riche et parfois très technique<sup>1</sup>. Nous ne nous attacherons donc pas particulièrement à ce moment dans l'histoire de l'*Ovide moralisé*, puisqu'il a déjà fait l'objet d'un examen approfondi. Nous souhaitons nous placer plus en aval en examinant une famille tardive, appelée *Z* dans le stemma, et qui a la particularité d'être une réécriture du texte. Elle se compose de quatre témoins : Berne, Burgerbibliothek, 10 (*Z1*) écrit après 1456 ; Paris, BnF, français 374 (*Z2*) copié en 1456 ; Paris, BnF, français 870 (*Z3*) composé autour de 1400 pour le texte et 1450 pour le décor ; Paris, BnF, français 19121 (*Z4*) probablement réalisé entre 1390 et 1410 (Besseyre et Rouchon, 2018 : 13-14).

Le vocabulaire de ces copies nous intéresse pour deux raisons : il témoigne de la réécriture et des modifications qui en découlent, mais aussi du siècle qui s'est écoulé depuis la première version du texte. La réécriture est un acte de reprise d'un texte déjà existant, mais elle se distingue de la répétition pure et de la copie. Elle

<sup>1</sup> Il emprunte à des domaines comme la musique, l'astrologie, l'art de tisser ou celui d'interpréter les textes.

implique reproduction, mais aussi différenciation par rapport au texte premier. D'un point de vue diachronique, le texte de Z est comme celui du témoin A1 tributaire de l'ancien et du moyen français, mais sa période de rédaction le fait tendre complètement vers le moyen français. Cette rédaction porte ainsi les traces d'un état textuel ambivalent : elle rend compte de traits désuets en même temps qu'elle témoigne de l'incompréhension de mots ou formes tombés en désuétude.

La distance temporelle qui sépare cette version du texte de la première introduit une difficulté supplémentaire, celle de l'analyse de graphies qui témoignent de la présence d'une ancienne diérèse. Les hiatus internes de l'ancien français tendent à se résorber à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Les premiers exemplaires de l'*Ovide moralisé*, datant du début du XIV<sup>e</sup> siècle, possèdent des formes graphiques qui prennent en compte ces hiatus. Ces formes sont tantôt recopiées dans Z et tantôt changées pour faire disparaître la marque d'un hiatus qui n'est plus prononcé. On oscille ainsi entre deux paradigmes, ce qui engendre une instabilité métrique. Les témoins Z, en raison du siècle qui les sépare de la version « originale », permettent aussi de mesurer la distance en même temps que la proximité linguistique entre le début du XIV<sup>e</sup> siècle et sa toute fin, voire la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que nous nous proposons d'interroger l'attitude du copiste face à une difficulté de sens ou de versification et les innovations qu'il propose.

## 1. Réactions face à des formes surannées ou rares

### 1.1. Traitement global dans Z

L'auteur de l'*Ovide moralisé* recourt souvent à l'adverbe « seviaus », qui signifie « au moins ». Comme l'indique Wartburg (1922-1967 : XIV 215b), l'adverbe s'emploie en ancien français, puis disparaît de la langue. Les attestations des autres dictionnaires vont aussi dans ce sens ; le terme est même absent du DMF (<http://www.atilf.fr/dmf>, consulté le 31 mai 2019). Il serait donc déjà archaïque à l'époque de rédaction du premier *Ovide moralisé*. Nous remarquons aussi qu'il ne figure plus du tout dans les copies Z, alors qu'on le retrouve encore dans d'autres, même si certains témoins tardifs attestent de difficultés dans la compréhension ou la transmission du mot. Le terme pose déjà problème plus en amont, au niveau de la branche la plus proche de Z, la branche Y, dont les représentants s'échelonnent du troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle au tout début du XV<sup>e</sup> siècle. Tel est notamment le cas au cinquième livre. Cérès apprend que sa fille a été enlevée par le roi des Enfers et prie Jupiter de délivrer son enfant. Dans les témoins du début du XIV<sup>e</sup> siècle, Cérès dit à Jupiter :

Dois tu estre esmeüs seviaus,  
Se pour moi faire ne le viaus (De Boer, 1915-1938 : v, v. 2212-2213).

L'adverbe n'est pas rendu dans Y :

Dois tu esmeüs estre et viaux  
Se pour moi faire ne le viaus.

Le passage est totalement réécrit dans Z. Le remanieur de cette version évacue tout problème de compréhension avec une variante très claire :

Et se pour moy ne le veus faire,  
Fais le pour ton enffant retraire (Deleville : v, v. 1223-1224).

D'autres témoins tardifs, apparentés ou non à Y et Z, attestent eux aussi d'une incompréhension de l'adverbe dans un autre passage encore. Leurs copistes

changent le mot pour un autre de sens différent ou donnent à lire des formes encore graphiquement proches de « seviaus », mais aberrantes<sup>2</sup>. Contrairement à ces copistes qui œuvrent plus en amont dans la tradition et qui tentent de remplacer le mot par un autre, le rédacteur de Z n'en tient pas compte et n'essaie pas d'en rendre le sens global qu'il semble ne pas comprendre. Pour sa première occurrence, le remanieur de la famille Z l'écarte tout simplement, quitte à rendre le vers hypométrique. On passe de « Voiz seviaus tout ton ciel merci » (De Boer, 1915-1938 : II, v. 567), qui se conserve dans toute la tradition, à « Voy com le ciel est noirci ». Pour la deuxième occurrence du mot dans le vers de la tradition « Seviaux, se plus n'en puis porter » (De Boer, 1915-1938 : IV, v. 3503), le réviseur ajoute quelques termes pour pallier la suppression de « seviaux », mais le vers en devient hypermétrique : « Tel mal ay que ne le puis porter » (Deleville : IV, v. 2415). Le traitement de l'adverbe « seviaus » illustre ainsi la façon dont l'auteur original reprend des termes parfois surannés ou rares et la façon dont ils ont été transmis ou non.

L'auteur de la version « originale » utilise quelques fois le verbe « essabour » sous la forme de participe passé « essaboï » : « interdit, hébété » (Godefroy, 1881-1902). Les exemples des dictionnaires (Godefroy : III 563 ; Wartburg, 1922-1967 : XXI 328a ; Tobler et Lommatzsch, 1925-1974 : III-2 1283 ; Matsumura, 2015 : 1411b-1412a) sont assez rares et concernent surtout le *Roman de la Rose* puis des exemples uniques tirés du *Roman de Thèbes*, de l'*Ovide moralisé* et de la *Bible de Macé de la Charité* (texte de ca 1300). Nous pouvons donc penser que le terme est déjà rare en ancien français ou est sorti d'usage à cette époque. Dans la famille Z, l'adjectif est en effet systématiquement remplacé par un quasi synonyme : « esbahi ».

## 1.2. Une attitude spécifique : le cas de Z<sup>2</sup>

Le témoin Z<sup>2</sup> offre la particularité d'avoir été corrigé, après sa rédaction, par une main médiévale qui n'est pas celle du copiste. Il pourrait s'agir de la main du possesseur du manuscrit, Louis du Pérrier, ou plutôt d'un autre lecteur. Nous savons bien que son intervention ne nous apprend rien de la tradition manuscrite de l'*Ovide moralisé*, mais il nous renseigne néanmoins sur l'évolution de la langue et sur la perception qu'un lecteur du XV<sup>e</sup> siècle peut avoir de certains traits langagiers hérités d'une version plus ancienne. Ce lecteur assidu ne cesse de biffer des éléments qui ont pu lui paraître surannés. Par exemple, il rature systématiquement l'imparfait<sup>3</sup> « yert » pour le remplacer par le passé simple « fut ». Il souhaite aussi se débarrasser de la forme étymologique du futur « yert », qui a elle aussi disparu au XV<sup>e</sup> siècle. Il la biffe pour écrire « sera ». La troisième personne du singulier du verbe « estouvoir » (« estuet ») est également souvent raturée et supplantée par « faut », ou par « convient ». Le verbe « estouvoir » ne

<sup>2</sup> Au livre VI, dans le vers « Qu'ele a seviaus grant esperance » (éd. C. De Boer, VI, v. 3426), l'adverbe « seviaus » est remplacé par *moult* dans huit témoins apparentés et compris entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle (A<sup>2</sup>YZ). Pour ce même vers, on lit en outre, dans deux *codices* de la famille G (XV<sup>e</sup> siècle), une version aberrante ou éloignée du texte : dans G<sup>1</sup> « sur yaulx », dans G<sup>3</sup> « en soy ». L'adverbe est également mal transmis dans deux manuscrits de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et un troisième du début du XV<sup>e</sup> siècle : « se veulz » (D<sup>4</sup>E<sup>1</sup>) ou « se vault » (E<sup>2</sup>).

<sup>3</sup> C. Buridant (2000 : 276) rappelle que la progression vers l'élimination totale de l'imparfait et du futur « ert » est variable. « Dans les textes en vers, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, s'observe une lente progression vers la disparition totale », peut-être due à l'utilité de recourir à deux paradigmes pour faire varier le mètre ou la rime.

disparaît pas en moyen français ni au XV<sup>e</sup> siècle. On le retrouve notamment chez Christine de Pizan (DMF, [www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf), consulté le 31 mai 2019). En revanche, on ne le compte plus parmi les mots de la langue du XVI<sup>e</sup> siècle (Huguet, 1925-1973). Nous pensons donc que le lecteur interventionniste de la copie Z<sup>2</sup> a pu le considérer comme suranné.

## 2. Créations lexicales

### 2.1. Première ou unique attestation

Le rédacteur à l'origine de la famille Z crée de nouvelles formes ou propose des emplois qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires ou seulement pour des exemples plus tardifs. Nous ne saurions dire si certains de ces emplois constituent vraiment la première attestation d'un mot. Nous en proposons tout de même un : l'adjectif « aficheux », commun aux témoins Z<sup>3</sup>, Z<sup>4</sup> et à ceux de la famille Y. Cet adjectif, qui signifie « obstiné », apparaît seulement dans le dictionnaire de Wartburg (1922-1967 : III 509a), pour un ouvrage plus tardif de François de Sales (XVI<sup>e</sup> siècle). Notre texte pourrait donc en offrir la première occurrence.

En outre, dans les passages que développe le rédacteur de la famille Z nous trouvons parfois des mots absents des dictionnaires. On pense notamment à l'extrait de la fable de Mars et Vénus. Vulcain surprend en plein acte sexuel son épouse avec le dieu Mars. Le mari révèle cette scène d'infidélité aux autres dieux qui ne manquent pas de rire de cette révélation. Dans la version du début du XIV<sup>e</sup> siècle, nous lisons :

Li damedieu tiennent grant fable,  
Grant bourde et grant murmurement  
De Venus et de son amant. (De Boer, 1915-1938 : IV, v. 1321-1337)

Le passage est amplifié dans Z :

Li dieu demainent grant gaudisse,  
Grant feste, grant bourde, grant risse,  
Grant parler, grant murmurement  
De Venus et de son amant. (Deleville : IV, v. 1060-1063)

Le terme « gaudisse », utilisé par le remanieur pour développer le thème de la moquerie, n'apparaît pas dans les dictionnaires. On y relève seulement les substantifs « gaudisserie » au sens de « réjouissance, moquerie » (Godefroy, 1881-1902 ; Wartburg, 1922-1967 ; DMF, [www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf), consulté le 31 mai 2019 ; Matsumura, 2015), « goderie » ou « gaudie » (Wartburg, 1922-1967 ; DEAF : G 400). La forme a pu être influencée par l'existence de variantes du moyen français comme « gaudissant », « gaudisseur » (Wartburg, 1922-1967 : IV 78b). D'autre part, le vocable « risse » ne fait pas non plus partie des dictionnaires ; il a pu être appelé par la rime. La forme « risse » se retrouve uniquement dans des variantes dialectales modernes du nom « ris », conservé jusqu'en français moderne : « risse » à Tournai, « rise » au sens de « sujet de rire » en franc-comtois, « rises » au pluriel « éclats de rire » en Suisse (Wartburg, 1922-1967 : X 419b).

Le rédacteur de Z innove aussi dans l'un des lexiques clef de notre texte : le vocabulaire de la métamorphose. Au moment du combat entre les Lapithes et les Centaures, le narrateur de la version la plus répandue évoque la force de Cénéé. Le réviseur de Z complète l'évocation en rappelant la métamorphose du personnage :

Bien approva son vaisselage  
Celui qui feme avoit esté  
Que Neptnus ot translaté. (Deleville : XII, v. 2014-2016)

Dans les exemples des dictionnaires, le verbe « translater » ne s'applique pas au phénomène de métamorphose. Il renvoie au mouvement d'un endroit vers un autre endroit, ou plus métaphoriquement au passage d'une langue vers une autre, mais non d'un corps vers un autre corps. Le remanieur emploie également deux fois le substantif « muage ». On le retrouve dans la fable de Céyx et Alcyon. Céyx et son équipage partent en mer, mais font naufrage. Junon souhaite faire connaître le funeste accident à Alcyon, l'épouse de Céyx. La déesse charge Morphée d'apparaître en songe à Alcyon sous les traits de son mari :

En tel semblance, en tel muage  
A fait Morpheüs son message,  
Se qu'il sembloit appertement  
Que ce fust il vissablement  
Qui mort yere et en mer peris  
Et souloit estre ses maris. (Deleville : XI, v. 2522-2527)

L'autre emploi du nom « muage » s'applique à la faculté de Périclymène de changer de forme quand bon lui semble :

Celui ot ·i· bon avantage :  
Il se muoit en tel muage  
Qu'il vouloit, et quant bon li ere  
Renpnoit sa fourme premiere. (Deleville : XII, v. 2157-2160)

Dans les deux cas, le substantif renvoie bien au produit de la métamorphose, comme l'indique sa coordination avec « semblance » ou la référence à la « fourme premiere » du personnage. Pourtant, le vocable « muage » est seulement attesté, depuis la moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, en droit pour désigner la redevance due lors d'un changement de propriétaire. Godefroy (1881-1902), que reprend Wartburg (1922-1967), relève un terme de fauconnerie tiré d'un texte du XVII<sup>e</sup> siècle. Le « muage » désigne l'action de muer d'un oiseau. Il est donc probable que notre attestation soit la première au sens de « changement de corps, métamorphose ».

### 3. Innovations métriques

#### 3.1. Réactions devant une morphologie d'ancien français

Nous évoquons en introduction la difficulté que soulève l'analyse de graphies marquant la présence d'une ancienne diérèse. Les hiatus internes caractéristiques de l'ancien français sont révolus à la période de rédaction de la branche Z. Pourtant, en tant que reprise d'un texte qui maintient souvent ces hiatus, on retrouve encore dans Z ces formes anciennes. Sur ce point, les manuscrits Z affichent un état qu'on pourrait qualifier de schizophrénique. Par exemple, dans un même couplet, un participe passé, qui se prononce avec diérèse, rime avec un autre où elle ne se prononce plus :

Quant ot Philomena veü  
Par maintes fois et apperceu (Deleville : VI, v. 2223-2224)

Le second vers marquait pourtant bien une diérèse dans le manuscrit A<sup>1</sup> : « Maintes fois et apperceü ».

Cet état est comme exacerbé dans le sous-ensemble plus récent de ce groupe,  $Z^1$  et  $Z^2$ , tous deux composés dans la seconde moitié du  $XV^e$  siècle. Le rédacteur du modèle de cet ensemble ajoute fréquemment un monosyllabe, alors que le vers présente un ancien hiatus. Par exemple le rédacteur du modèle de  $Z^{12}$  ajoute au vers « Plusieurs s'en sont aperceüs » (De Boer, 1915-1938 : II, v. 2456 et  $Z^{34}$ , II, v. 1798), transmis dans toute la tradition, le monosyllabe « si » : « Plusieurs si s'en sont aperceus ».

Le correcteur de  $Z^2$  n'hésite pas non plus à ajouter un monosyllabique qu'il suscrit, car il ne considère plus le hiatus qu'envisageait l'auteur « original ». Ainsi, un vers tel que « Les Musses furent esleües » devient « Les musses furent donc esleues » (Deleville : V, v. 818).

Enfin, un autre trait morphologique caractéristique, qui unit  $Z^3$  et  $Z^4$ , atteste d'un traitement spécifique de l'octosyllabe. On relève la généralisation de la forme « celui » pour le cas où l'on trouve dans la tradition la forme « cil » du démonstratif. Ce changement ajoute apparemment une syllabe au vers et le rend irrégulier. Pourtant, « celui » est presque systématiquement écrit à la place de « cil » sans refonte du vers, comme dans les vers suivants : « En celui temps ou tout bien habonde » ( $Z^{34}$ , I, v. 220), « Celuy controuva les folles lois, / Celui rois se faisoit hounorer » ( $Z^{34}$ , I, v. 223-224)...

### 3.2. Innovations lexicales motivées par la métrique

Lorsque le remanieur remplace, au début du vers, un terme par un autre qui contient une syllabe en plus, il lui arrive d'abrégéer un autre mot du vers<sup>4</sup>. Nous pensons notamment à un passage à propos de Saturne. Dans la version « originale », Saturne est présenté de la façon suivante :

Cil controuva, par sa mestrie,  
Premerains l'art de fabrerie (De Boer, 1915-1938 : I, v. 713-714)

Le deuxième vers subit quelques modifications dans  $Z$  :

Celui controuva par sa maistrie  
Premierement l'art de fabrie (Deleville : I, v. 411-412)

Le passage de « premerain » à « premierement » nous semble être à l'origine du changement de « fabrerie » en « fabrie ». Le dernier terme a en effet le mérite de corriger l'hypermétrie. En revanche, rien ne l'atteste dans la langue française. On peut supposer qu'il est influencé par le verbe « fabrier » (« travailler le fer »), mais cette variante pour « favrier », qui est déjà rare, ne se rencontre que postérieurement chez Colard Mansion<sup>5</sup> (1493). Un autre vocable, peu attesté, est lui aussi abrégé pour des raisons qui nous paraissent métriques. Callisto, violée par Jupiter, tombe enceinte et craint que Diane ne s'en aperçoive. L'auteur original en profite pour glisser le commentaire suivant :

Tous jours se crient li homs mesfais  
Dou fet dont il se sent coupable  
Qu'il soit a tous aparissable (De Boer, 1915-1938 : II, v. 1520-1522)

<sup>4</sup> Le remanieur propose ce type de changement quand l'autre mot qu'il abrège est difficile à identifier, rare. Les termes « fabrerie » et « apparissable », qui ont fait l'objet des modifications que nous traitons, posent en effet problème dans un large pan de la tradition.

<sup>5</sup> Le passage correspond à celui de notre texte et que reprend ici Colard Mansion : « Vulcan trouva premierement l'art de fabrier et de forger » ([www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf), consulté le 31 mai 2019).



Le dernier vers diffère dans Z : « Qu'il ne soit a touz apparable » (Deleville : II, v. 941). L'adjectif « aparissable » figure dans tous les autres témoins et se trouvait probablement aussi dans le modèle de Z. Le remanieur aurait changé le mot après avoir ajouté la particule de négation, ici explétive, qui rend le vers hypermétrique. Le DMF ([www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf), consulté le 31 mai 2019) et Godefroy (1881-1902) distinguent deux entrées pour « apparable ». Aucune des deux ne convient au contexte : sens de « comparable » (Wartburg, 1922-1967 : VII, 598a ; Tobler et Lommatzsch, 1925-1974) et sens de « clair, brillant » (Godefroy, 1881-1902), qui s'applique à un texte tardif (1413), et qui n'apparaît pas chez Wartburg (1922-1967).

## Conclusion

La distance temporelle de près d'un siècle qui sépare l'*Ovide moralisé* « original » de la réécriture qu'offre la famille Z fait de ce groupe un bon exemple de l'évolution de la langue médiévale. Elle rend également compte de la capacité d'innovation du remanieur qui propose parfois ce qui nous semble être un nouveau vocable. Ses interventions nous renseignent sur la permanence ou au contraire sur l'obsolescence d'une forme, d'un terme et de sa signification. Le traitement dans les copies Z des formes qui marquent un ancien hiatus est également instructif. Si ces derniers ne se prononcent plus dans la langue que pratiquent les copistes des témoins Z, une ambivalence demeure liée à la reprise d'un texte qui les contenait.

## Annexe : liste des témoins

<b>Sigle</b>	<b>Cote</b>	<b>Datation approximative<sup>6</sup></b>
A <sup>1</sup>	Rouen, Bibliothèque municipale, ms. O. 4	ca 1325 (f. 3-15) et ca 1315-1320
A <sup>2</sup>	Rouen, Bibliothèque municipale, ms. O. 11bis	troisième tiers du XV <sup>e</sup> siècle (ca 1475 ?)
B	Lyon, Bibliothèque municipale, ms. 742	ca 1390
D <sup>1</sup>	Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 9639	ca 1430-1440
D <sup>2</sup>	Cambrai, Bibliothèque municipale, ms. 973	troisième tiers du XV <sup>e</sup> siècle (ca 1470 ?)
D <sup>3</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24306	troisième quart du XIV <sup>e</sup> siècle
D <sup>4</sup>	New York, Pierpont Morgan Library, M. 443	ca 1410
D <sup>5</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24305	1356
E <sup>1</sup>	Genève, Bibliothèque de Genève, ms. fr. 176	ca 1380
E <sup>2</sup>	Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 1480	ca 1380
G <sup>1</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 373	ca 1400
G <sup>2</sup>	Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, ms. 5069	ca 1330-1335
G <sup>3</sup>	Copenhague, Kongelige Bibliotek, ms. Thott 399	ca 1480
Y <sup>1</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 871	troisième tiers du XIV <sup>e</sup> siècle (ca 1380 ?)
Y <sup>2</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 872	troisième tiers du XIV <sup>e</sup> siècle (ca 1370-1380 ?)
Y <sup>3</sup>	Londres, British Library, Add. MS 10324	ca 1400
Z <sup>1</sup>	Berne, Burgerbibliothek, ms. 10	après 1456
Z <sup>2</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 374	1456
Z <sup>3</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 870	ca 1400, décor ca 1450
Z <sup>4</sup>	Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 19121	ca 1390-1410 ?

<sup>6</sup> Selon Besseyre & Rouchon (2018) et Jung (1996).

## Bibliographie

- Baker, C., Besseyre, M., Cavagna, M., Cerrito, S., Collet, O., Gaggero, M., Greub, Y., Guillaumin, J.-B., Possamaï-Pérez, M., Rouchon Mouilleron, V., Salvo García, I., Städtler, T. & Trachsler, R. (2018). *Ovide Moralisé*, Livre I. Paris : Société des anciens textes français.
- Besseyre, M. & Rouchon-Mouilleron, V. (2018). « Description des manuscrits ». In C. Baker et al., *Ovide Moralisé*, Livre I, Paris : Société des anciens textes français, p. 16-89.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- Cavagna, M., Gaggero, M. & Greub, Y. (2014). « Prolégomènes à une nouvelle édition de l'*Ovide moralisé* ». *Romania*, 132, p. 176-213.
- De Boer, C. (1915-1938). *Ovide moralisé, poème du commencement du quatorzième siècle, publié d'après tous les manuscrits connus*. Amsterdam : Müller.
- Deleville, P. (2019). *Métamorphose des Métamorphoses : édition critique et étude littéraire des manuscrits Z de l'Ovide moralisé*. Thèse de doctorat, Université Lyon 2 Lumière et Université de Genève.
- Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF) (1974...). Tübingen, Québec, & Paris : Niemeyer, Presses de l'Université de Laval & Klincksieck ; continuation Berlin : De Gruyter.
- Godefroy, F. (1881-1902). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris : Vieweg-Bouillon.
- Greub, Y. & Städtler, T. (2018). « Le lexique de l'*Ovide moralisé* ». *Ovide Moralisé*, Livre I, Paris : Société des anciens textes français, p. 169-181.
- Huguet, E. (1925-1973). *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Champion.
- Matsumura, T. (2015). *Dictionnaire du français médiéval*, Paris : Les Belles Lettres.
- Jung, M.-R., (1996). *La légende de Troie en France au Moyen Âge*. Tübingen & Basel : Francke.
- Tobler, A. & Lommatzsch, E. (1925-1974). *Tobler-Lommatzsch Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung.
- Wartburg, W. von. (1922-1967). *Französisches Etymologisches Wörterbuch, eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Basel : Zbinden.